



## ARRÊTÉ n° 2026-49 De nomination des membres Du Conseil d'Administration du CCAS

### Le Maire de la Commune de Puygouzon,

- **Vu** le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L 123-6 et R 123-11;
- **Vu** la délibération du conseil municipal en date du 13 avril 2026, fixant le nombre des membres du conseil d'administration ;
- **Vu** l'affichage en Mairie en date du 14 avril 2026 ;
- **Vu** les propositions faites par l'*Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)*, la *Banque Alimentaire*, l'association *Citoyens 21* d'Albi et l'*Ecole des Parents et des Educateurs* ;

### Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>** : sont nommés membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

Madame Annie CAVAILLÈS	Membre nommé en qualité de représentant des associations familiales, sur proposition de l' <i>Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)</i>
Monsieur Vincent de LAGARDE	Membre nommé en qualité de représentant de l'association <i>La Banque Alimentaire</i> d'Albi
Madame Armande FAGES	Membre nommé en qualité de représentant des associations de personnes en situation de handicap, sur proposition de l'Association <i>Citoyens 21</i>
Madame Josiane QUARIN	Membre nommé en qualité de représentant de l'association <i>École des Parents et des Educateurs</i> d'Albi
Madame Marie-Ève DARNAUD	Personne qualifiée
Monsieur Alfred KROL	Personne qualifiée
Madame Hélène MALAQUIN	Personne qualifiée
Madame Fatima-Zahra PLANTEROSE-QUATABOU	Personne qualifiée

**Article 2** : Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la commune, notifié aux intéressés et transmis au représentant de l'État au titre du contrôle de légalité..

Fait à Puygouzon, le 28 avril 2026

Le Maire

Thierry DUFOUR

